

De la mise en conformité à l'amélioration de la performance.

CONSEIL JURIDIQUE

SE METTRE EN CONFORMITE POUR TRAVAILLER SEREINEMENT ET GAGNER EN PERFORMANCE

- Document unique, identification des RPS
- Validation des contrats, documents, actes
- Mise à jour des connaissances, formation
- Médiation, mise en relation avec les thérapeutes et psychologues

LES AVANTAGES :

- Les compétences d'un cabinet juridique disponible à tout moment sur site ou par téléphone
- Garantie d'une actualisation des informations
- Mise à jour des compétences internes
- Mise en relation avec les thérapeutes et psychologues si l'analyse des RPS le préconise
- Externalisation des tâches juridiques
- Prévention = diminution des coûts



Consultations
téléphoniques

Des consultants juridiques expérimentés disponibles 7j/7

CONSEIL ET FORMATION SUR MESURE

FRANCE METROPOLE : 06 85 97 01 23 - LA REUNION : 06 92 26 34 70